

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9429 Société : R.A.M (75935)

Actif  Pensionné(e)  Autre: Ex Agent

Nom & Prénom : KHANIFI ABDELLAH

Date de naissance : 13/05/1963

Adresse : 57 Rue 7 Lot ILHAM HAY HASSANI

CASA

Tél. : 06 35 53 87 66 Total des frais engagés : 1248,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. A. EL KIFANI**  
**CARDIOLOGUE**  
82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522.98.72.37 / 0561.18.75.83  
ICE: 001748483000083

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/06/2021

Nom et prénom du malade : KHANIFI ABDELLAH Age : 58

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HIP

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 23/06/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/06/2021	+ CS + ECG		300,00	 <b>Dr. A. EL KHATIB</b> <b>CARDIOLOGUE</b> <b>22, Rue Soumaya - Casablanca</b> <b>Tel: 022-95-74-37 / 0661-18-78-52</b> <b>017484300083</b>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAY EL WITAK Dr. BOUDAD Abdelkader 5 Lot 178 El Witak El Quifa ata - Tel: 05 12 90 05 50	23/06/21	948,90

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXiliaires MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

**Docteur Ahmed EL KIFANI**

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges

Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE

**SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR  
ET DES VAISSEAUX**

82, Rue Soumaya Angle Bd . Abdelmoumen  
(Immeuble RENAULT) Casablanca

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19



**الدكتور أحمد الكيفاني**

اختصاصي في أمراض القلب و الدورة الدموية

خريج كلية الطب بليماوج

82، زنقة سمية - شارع عبد المؤمن

( عمارة رونو ) - الدار البيضاء

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19

Sur Rendez-vous

بالموعد

Casablanca, le

23/06/2022

الدار البيضاء في

Mr KENAFI ABDELLAH

→ Rogaine 5% forte

185, lot 23  
d'Approuvac 300 mg  
→ Recette 150 mg  
140 mg  
03 mois

95,00 x 3

→ Recette 25 mg  
15 mg  
03 mois

35,70 dz

→ Kofedigic 260 mg  
25 mg  
03 mois

348,90

Dr. A. EL KIFANI  
CARDIOLOGUE

82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522.98.72.37 / 0667.18.75.82  
ICE: 001748483000083

PHARMACIE HAY EL WIFAK  
Dr. BOUDAD Abdellkader  
Casablanca -  
N° 65 Lot 778 El Wifak El Dufa  
Tel: 05 22 25 26 19

KARDEGIC 160MG  
SACHETS B30  
P.P.V :35DH70  
PER.:09  
LOT:21E001  
2022  
6 118001 081189

KARDEGIC 160MG  
SACHETS B30  
P.P.V :35DH70  
PER.:09  
LOT:21E002  
2022  
6 118001 081189

KARDEGIC 160MG  
SACHETS B30  
P.P.V :35DH70  
PER.:09  
LOT:21E002  
2022  
6 118001 081189

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

ID: KHNIFI  
KHNIFI, ABDELLAH  
HOMME 13/05/1963 (58 ANS) CAUCASIEN  
TAILLE: --- cm POIDS: --- kg TA: ---/-  
TRAITEMENT:  
OPÉRATEUR:  
NOTES:  
*Mz 138 m/f  
85*

23/06/2021 11:01  
FC: 63 bpm  
PR: 174 ms  
QRSd: 104 ms  
QT/QTc: 392/397 ms  
QTcB: 401 ms  
QTcF: 398 ms  
R v5-6 /S v1 1,00/0,74 mV  
Sok-Lyon: 1,74 mV  
AXES: 44/2/-14 °

non confirmé

*Pyloric Stenose*

*Extrême potentielle*

*Dr. A. EL KIFANI*  
*CARDIOLOGUE*  
12, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 062-98.72.27 - 0564-18.73.82  
ICE: 001748483000083

